Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 614

Artikel: La protection de la maternité par l'aide aux femmes enceintes : (suite

de la 1re page)

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264487

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'on peut donc se rendre compte par ces chifries que les femmes, davantage que les hommes, ont compris l'utilité de se préparer à cette car-rière d'interprète, qui peut offrir des débouchés nouveaux au travail féminin et assurer à celles qui y entreront une activité intellectuelle aussi étendue qu'intéressante.

Elections des prud'hommes à Neuchâtel

Le renouvellement des Conseils de prud' hommes n'a donné lieu à aucune complica-

tion.

D'entente avec les groupements intéress

bionvaillant du Secrétar et avec le concours bienveillant du Secrétariat communal, le nombre des candidatures n'a pas dépassé celui des places à repourvoir. Ainsi ont été proclamés élus par vole tacite 110 juges prud'hommes, dont 21 femmes: 3 dans le groupe des « subsistances», 8 dans evêtement et parure », 10 dans les « arts libéraux et professions diverses». Elles sont absentes des groupes « habitation », qui comprend surtout des maçons, ferblantiers, jardiniers; et « horlogerie et mécanique ». Cette dernière lacune, regrettable puisque le nombre des ouvrières en mécanique est assez élevé, s'explique par leur manque de stabilité. On pourrait souhaiter aussi une représentation féminine plus importante dans le groupe de l'alimentation. Les femmes l'obtiendront quand elles la voudront, puisqu'elles sont électrices dans ce domaine. et avec le concours bienveillant du Secrétariat trices dans ce domaine.

Souhaitons à toutes les élues, anciennes

nouvelles, une activité féconde qui fasse d'elles de bonnes suffragistes, si elles ne le sont déjà!

E. P.

La protection de la maternité par l'aide aux femmes enceintes

(Suite de la 1re page.)

Stute de la Ire page.)

...Songeons, nous a dit Mme Haemmerli-Schindler, aux nombreuses familles qui ont déjà plusieurs enfants et où le salaire du mari, ou son allocation de chômage, ne suffit pas à faire vivre la famille. Souvent, la femme seule gagne. Pour que pas tomber à la charge de l'assistance publique, elle va travailler comme lessiveuse, femme de ménage, vendeuse de journaux, ou ouvrière de fabrique. Quand elle rentre, il lui faut s'occuper de son mari, des enfants, du ménage. Pour elle travaille sans répit, s'occupe de tout, se débatte avec tous les soucies. Si bien que, plus cette femme est consciencieuse, plus les responsabilités de tout ordre pèseront sur elle, et plus ses forces physiques et son système nerveux seront rapidement usés... Qui ne comprendrait pas, dans ces conditions, que les symptômes d'une nouvelle grossesse, ou même seulement la crainte constante et



nel qualifié, et d'un matériel considérable. Elle possédait une organisation et une expérience professionnelles qu'elle décida de mettre au service d'autres causes : le « Bien du Soldat » devint le « Service du Peuple ». Avec la même abnégation, la même compétence, M^{me} Züblin-Spiller, ses collaborateurs et collaboratrices s'appliquèrent à résoudre partout où on les appelait, les problèmes sociaux qui se posent dans l'industrie: salaires ou-vriers, condition de travail, statut du personnel, alimentation, logement, éducation populaire, etc.

Notre auteur rend, certes, un éclatant hommage au «Service du Peuple», puisqu'il fui a consacré ce bel ouvrage, parfaitement composé, richement documenté et illustré; mais il ne nous cache pas que les entreprises privées, si excellen-tes soient-elles, ne sauraient s'acquitter seules des tâches sociales qui incombent à la communau-té; s'il juge leur intervention désirable, c'est à la condition que l'Etat agisse comme moteur, et il en veut au régime libéral d'avoir toujours pris peu d'initiatives dans le domaine social afin d'en laisser

l'honneur aux œuvres privées. A-t-il raison? C'est à voir. La lecture de son livre nous inclinerait à penser plutôt le contraire. Cette tâche d'entr'aide, de compréhension mu-tuelle, de réconciliation sociale est tout impré-gnée de tact, de souplesse, de délicatesse ; tous les rouages s'adaptent promptement aux condi-tions les plus variées. Le dévouement des surin-tendantes d'usine, l'atmosphère familiale qui règne dans les foyers, les réfectoires ouvriers, les maisons de vacances, sont inspirés par une in-fluence féminine prépondérante. L'Etat au contraire, est une espèce de géant

aux gestes lents et maladroits, parfois rapides et

La "Journée des femmes zurichoises"



Partout ou presque où se trouvent des « Frauenzentralen » ou de grandes organisations fé-minines, la coutume s'est établie d'organiser chaque année une « Journée des Femmes ». Et cela est fort bien. Toujours en effet figurent au cen-tre du programme de ces réunions les questions d'ordre pratique ou les principes essentiels que l'actualité place devant les intérêts de chacune; et toujours aussi se rencontrent cette seule fois dans l'année des centaines de femmes, qui sont amenées ainsi à méditer sérieusement sur un sujet, puis à échanger leurs idées à son égard L'an dernier, c'était à s'entretenir de la

taille de l'agriculture que les « Frauenzentralen » de Zurich et de Winterthour avaient convié les femmes de tout le canton. Cette année, le sujet que l'on avait demandé à trois orateurs différents de traiter fut celui-ci: Défendons notre liberté. Inutile de dire qu'il aurait été difficile d'en choisin un plus actuel. Car si l'on aime sa patrie, et si l'on veut rester Suisse, la défense de la liberté est la tâche essentielle. Mais pour remplir cette tâche, même le sentiment le plus fort, même la conviction la plus ancrée ne suffisent pas: il faut les étayer sur une connaissance plus approfondie de notre développement historique, et des éléments qui constituent les bases essentielles de notre dénocratie suisse — et aussi sur la conscience claire dängers qui la menacent et des moyens de la défendre.

C'est à ces questions: Qui suis-je? d'où est-ce que je viens? que dois-je faire?... que répondit d'abord le professeur Jaggi (Berne) par un magistral exposé historique. Démontrant comment. dès les débuts de son histoire, le peuple suisse a manifesté une activité politique, comment soit le

paysan, soit le citadin, sont parvenus à se don-ner un statut indépendant, alors que partout ail-leurs ils vivaient en servage, il a, déroulant la vaste fresque des événements à travers les siècles, et citant de nombreux épisodes aussi significatifs qu'intéressants, marqué comment s'est implantée dans l'âme de notre peuple cette notion de l'Etat démocratique à laquelle nous sommes tous si fortement attachés. Puis, Mme Esther Gutzwiller (Bâle) s'est adressée aux femmes, qui doivent vivre la vie de tous les jours avec ses difficultés et ses charges, leur disant comment la véritable liberté naît de la discipline intéreure, comment leur devoir est d'être toujours prêtes à ce que la défense de cette liberté peut exiger d'elles. Mais qu'elles prennent garde à ne pas sacrifier, même inconsciemment, les valeurs spirituelles aux même inconsciemment, les valeurs spirituelles aux dans l'âme de notre peuple cette notion de l'Etat même inconsciemment, les valeurs spirituelles aux biens matériels, à ne pas se faire les servantes de l'argent, que ce soit dans leur vie familiale, professionnelle, ou dans celle de leurs Associa tions! Car c'est aux femmes et aux mères qu'é-choit la responsabilité de former, par l'éducation, la mentalité du citoyen de demain et de lui inspirer la conviction que, si nous voulons rester libres, nous devons savoir nous dégager de nos besoins matériels. Aimer la vie simple, se soumettre volontairement aux nécessités imposées par le bien de tous, telle est aujourd'hui notre tâche: sachons vi-vre notre liberté et élever les autres pour elle, et cela par notre enseignement, notre attitude et notre exemple.

Le troisième orateur enfin, M. Max Wolff, juge à la Cour suprême de Zurich, décrivit de façon impressive les bases morales de la démocrasuisse, et les dangers qu'elle risque de cou-Car notre démocratie n'est pas seulement

un régime administratif, elle est aussi une facon de penser et de sentir, une attitude morale elle plonge ses racines dans la foi en la desde l'être humain. Et c'est de cette attitude et de cette foi que s'inspirent nos droits tant privés que publics : liberté de cons-cience, tolérance, valeur du droit, reconnaissance du caractère sacré de la vie... La défense et le maintien de notre démocratie suisse doivent par conséquent constituer le but vers lequel se tourne tout le peuple suisse, idée que le conférencier développa avec force, montrant comment la liberte et la vérité sont étroitement liées l'une à l'autre et comment la solidarité devient un devoir. Seul un peuple vraiment conscient et fort est capable ouffrir la faim et le froid, capable de combattre et de mourir pour sa patrie.

...Aucune discussion n'a suivi ces trois confé-rences, qui ont laissée une profonde impression, chacune, dans ce nombreux auditoire de centaines et de centaines de femoure auditoire de centaines et de centaines de femmes, préférant méditer dans l'intérieur de son âme sur ce qu'elle venait d'en-tendre. Et cet appel aux femmes et aux mères à intéresser davantages leurs enfants que par le passé à la vie nationale a pris la forme d'un discret reproche envers celles qui n'ont pas tou-jours manifesté la compréhension voulue à cet égard: M. Wolff ne s'est-il pas écrié que « de telles expériences devraient conduire à éveiller l'intérêt de la masse des femmes suisses pour la éveiller chose publique, ce qui ne peut se produire uni-quement que par l'obtention des droits politiques? C'est sur la même corde d'ailleurs qu'a apprye M. le conseiller d'Etat Briner, qui a assisté à cette « Journée » comme représentant des autori-tés, lorsque au repas en commun_a il a fait entre-voir la perspective que, prochainement sans doute, le canton de Zurich reconnaîtrait, le premier de , le brevet de capacité civique aux jeunes

Ajoutons encore qu'au début de cette « Jour-Ajourons encore qu'au deont de cette « Jour-née» présidée par Mie Maria Fierz, les tâches les plus importantes qui, aujourd'hui, s'imposent aux femmes avaient été rappelées, telles que l'aide aux paysannes, la bataille de l'agriculture, le se-cours aux enfants, le Service complémentaire fé-minin, etc. Mais l'impression dominante que rem-portèment les participantes lorsque par le douv portèrent les participantes, lorsque, par le doux crépuscule de cette belle journée printanière, elles se dispersèrent pour prendre le chemin du re-tour, était bien celle que la défense de notre liberté doit être notre premier souci et notre plus importante mission.

(Résumé et librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt).

énervante d'avoir à les constater, soient un poids trop lourd pour elle? et qui pourrait la condamner s'il lui vient à l'idée d'envisager une interpution de grossesse? Elle n'en voit en effet que le côté difficile, des épreuves physiques et morales, l'arrêt de son travail, le manque de son gain, l'accroissement des dépenses du ménage, des soucis à n'en plus finir! et cette idée d'interruption finit par devenir une véritable obsession, surtout si, par dessus le marché, et comme cela est malheureusement fréquemment le cas, le mari lui reproche cette nouvelle grossesse comme si seule elle en était responsable, et si il se laisse aller à manifester brutalement sa colère!...

C'est à cette femme-là et à toutes ses sœurs, Cest a cette remme-la et a toutes ses sœurs, angoissées comme elle, désespérées comme elle, que l'Office de consultation de Zurich ouvre ses portes. Un local de trois pièces claires et gaies, dans un quartier ouvrier, mais proche du centre des affaires, accueille les

brutaux, entre ses mains, plus d'une entreprise perdu ses qualités essentielles. Interviendrait-il avec bonheur dans le travail accompli par le « Ser-vice du Peuple », et, quel place laisserait-il aux femmes dans une organisation officielle?

Le régime libéral n'a pas entreprise de grandes réformes sociales, mais il n'a pas empêché le Service du Peuple de naître et de se développer, c'est beaucoup. Songeons aux grenouilles de la fable, n'en demandons pas plus.

A. W.-G.

Guide des auberges suisses de la jeunesse. Un petit volume avec adresses, illustrations et une carte en couleurs de la Suisse. Prix: 1 fr. 40, au Secrétariat de la Fédération des auberges de jeunesse, Stampfenbachstrasse, 12. Zurich et dans les librairies et magasins d'articles de

« Ce que voudrait être ce volume: compagnon de course...» nous dit la lettre d'en-voi des éditeurs. On ne peut mieux faire que de répéter ce vœu, en souhaitant de belles journées ensoleillées passées à explorer notre pays à tous ceux et toutes celles qui manieront ce petit livre, sı riche en renseignements utiles, et que son format permet de fourrer n'importe où dans une poche ou dans un sac.

M. F.

osa Neuenschwander: Heimatdienst- Bäuerin-nenhilfe, 1 brochure éditée par l'Alliance natio-nale de Sociétés féminines suisses. (Service de presse, place de la Gare, 7, Berne).

Lecture recommandée à toutes celles qui savent l'allemand, de cet opuscule dans lequel Mle Neu-enschwander traite de toute son expérience de problèmes de première actualité. Il est à souhaiter qu'après l'avoir étudié, l'initiative soit prise

visiteuses dont l'attention est immédiatement visiteuses dont l'attention est immediatement attirée par la vue d'un berceau, ceci si l'on peut parler de la sorte, « créant l'atmosphère». Mais cette atmosphère est bien davantage encore créée par la personnalité de la directrice, dont le choix est de première importance pour le succès de l'œuvre: il faut là, naturellement, une femme mariée, expérimentée, ayant une préparation sociale adéquate, connaissant exactement toutes les institutions et organisaexactement toutes les institutions et organisations sociales qui, sous une forme ou une autre, s'occupent d'aide aux mères, douée de beaucoup de tact, de sympathie compréhensive, d'un esprit large, et possédant ce rayonement intérieur que n'a pas qui veut, et qui attire la confiance. « Pour beaucoup de femmes qui viennent à nos consultations, a encore dit Mme Haemmerli, le simple fait de pouvoir parler à cœur ouvert est déjà une aide, car les mères les plus sérieuses et les plus conciencieuses sont justement celles qui plus conciencieuses sont justement celles qui éprouvent le plus d'anxiété : « comment cela va-t-il continuer ? comment mes forces suffiront-elles? comment nourrir encore un en-Notre assistante sociale fait constant ?...» Notre assistante sociale fait cons-tamment l'expérience qu'après sa première visite à notre Office, la mère rentre chez elle un peu consolée et avec un peu plus de cou-rage. Souvent aussi un petit cadeau, un éche-veau de laine, une brassière ou un bonnet pour le futur bébé font des merveilles, si ce don est

fait au moment psychologique...» Combien cette consultation répond à un besoin, les chiffres suivants le prouvent: en 1932-33, date de l'ouverture de l'Office, il 1952-33, date de l'ouverture de l'Ollice, il avait été donné 1188 consultations, alors qu'en 1940-41, le chiffre des consultations données a été de 2.382. Pendant le seul mois de septembre 1941, 215 femmes enceintes sont ve-nues frapper à la porte de l'Office: et chose curieuse à constater, et contrairement à ce que l'on pourrait croire au premièr abord, la forte majorité, plus des deux tiers, sont des femmes mariées, et non pas des mères d'enfants illégitimes. Celle-ci, en effet, dans le total des 5.133 personnes dont l'on s'est oc-

dans d'autres cantons de créer aussi une sorte de laboratoire d'essai — que l'on nous passe l'ex-pression! — du service civil féminin, comme le fut, par une Commission spéciale de notre Conseil national de femmes suisses, la colonie de Fraubrunnen (Berne).

cupé au cours de ces neuf années et demie d'existence, ne représentent que 1.254 cas, alors que les femmes mariées en constituent 3.879. Pourtant, l'assistante sociale voit souvent arriver des jeunes filles, qui n'ont pas le courage de révéler leur état à leur famille, et dont on comprend la reconnaissance lorsque l'Office se charge de cette tèche! L'à d'ailleurs ne se borne pas son activité, car l'assistante, en relations constante avec l'autorité tutélaire, se charge de démarches auprès de l'employeur de la mère, aide cette dernière à trouver du travail, et exerce en tout cas sur elle une influence telle que l'elle friet par évail elle une influence telle qu'elle finit par éveil-ler son amour maternel pour le petit être, qui lui paraissait encore peu de jours auparavant seulement comme le souvenir d'une faute ou

comme un poids encombrant! Car ce n'est pas seulement à des conseils d'ordre moral que se limite l'action de l'assis-tante sociale, et la liste des démarches accomplies par elle prouve toute l'étendue et la va-riété de sa tâche! On la voit, en effet, et aussi bien intervenir pour des cas de reconnaissance en paternité que donner des adresses de méde-cins, de diniques ou de sages-femmes, fournir des modèles de layette ou diriger la future des modeles de layette ou driger la tuture mère sur des cours de puériculture, que l'aider à chercher du travail, payer des annonces à cet effet, ou encore un séjour de convales-cence... L'énumération est émouvante dans sa variété, car elle évoque les innombrables dif-ficultés et vicissitudes de la destinées de tant de femmes, et aussi la bonté infinie et l'in-géniesité vivours en évail avec leguelles L'ongéniosité toujours en éveil avec lesquelles l'on







Correspondance

Grammaire et féminisme

Genève, le 23 mars 1942.

Chère Mademoiselle, ou « Madame le Rédacteur »,

Le Mouvement Féministe a ridiculisé récemment le masculinisme stupide de l'Académie française, qui va jusqu'à corrompre la langue. Vos lectrices et vos lecteurs se doutent-ils que

le préjugé masculin a profondément falsifié deux chapitre importants de la grammaire française? ce ne sont pas spécialement les Académiciens, mais les divers grammairiens qui en sont res-

ponsables.

Nous avons tous appris à former le féminin des adjectifs et des noms, comme si le masculin était l'élément primordial, dont dérivait l'autre. Or cela est historiquement faux dans la plupart des cas. (Naturellement quelques adjectifs ou substantifs récents font exception, et verte re-formé sur vert a supplanté la vieille forme régu-lière verde). La forme féminine et la forme masculine viennent en général directement des fornes latines correspondantes et non l'une de l'au-

Mais pour enseigner la grammaire, on ne peut en pratique faire l'histoire de chaque mot, me dira-t-on; c'est bien plus simple d'apprendre aux enfants à tirer le féminin du masculin!

 Plus simple de laisser de côté l'histoire, au moins dans l'enseignement élémentaire, d'accord! mais pour le reste, remarquez que, dans chaque famille de mots correspondant à un adjectif, c'est

cherche à les adoucir. Mme Haemmerli insiste beaucoup, et avec raison, sur la néces-sité absolue pour l'assistante de cet Office d'être parfaitement au courant de l'existence

et du caractère de toutes les œuvres de phi-lanthropie et de prévoyance sociale de la ré-gion, afin de savoir sans hésiter à quelle porte aller frapper pour un cas déterminé, évitant ainsi les doubles emplois et les chevau-

chements qui ne font que gaspiller du temps, des forces et de l'argent. Mais l'Office a aussi

des forces et de l'argent. Mas l'Uffice à aussi besoin d'argent pour ses propres buts : pour son bon fonctionnement d'abord, car il em-ploie, en plus de son inappréciable assistante sociale, deux secrétaires, et a forcément à faire face à des frais de local, de correspondance, de téléphone : puis il paye de petites mensua-lités de 20 à 60 fr. à quelques-unes — une vingtaine environ — des mères dont il s'est cestré à et dort les conditions de vie d'alimen-

vinglaine environ — des meres dont il s'est cocupé, et dont les conditions de vie, d'alimentation, de surmenage ont été révélées inquiétantes par les enquêtes menées. Ceci tant et si bien qu'un budget annuel de 21.000 fr. lui est nécessaire, auquel contribuent d'abord les establiches par les resolutes d'abord les contribuent de les contribuents de les contribuents de la contribuent de les contribuents de la contribuent de

cotisations, pourtant modestes, d'une « Socié-

cotisations, pourtant modestes, d'une « Socié-té d'assistance aux mères » forte d'un millier de membres, puis des dons d'organisations et d'institutions diverses, des subventions de Pro Juventute notamment, chaque fois que revient le cycle de l'aide aux nouveaux-nés, et enfin comme il se doit, de la ville de Zurich (5.500 fr. en 1941), qui reconnaît de la sorte le travail admirable accompli aussi bien pour les mères d'aujourd'hui que pour les enfants de demain. Car est-il œuvre plus encoura-

de demain. Car est-il œuvre plus encoura-

geante pour le sort de la génération qui monte que celle qui entend dire par des mères,

auparavant désespérées par l'annonce d'une nouvelle grossesse, que, de tous les enfants, « c'est le dernier venu qui est le préféré... »

COMESTIBLES VOLAILLES

CONSERVES

LIQUEURS

le radical du féminin et non celui du masculin qu'on retrouve. Pour s'en convaincre, il suffit de choisir au hasard n'importe quel adjectif dont le deux formes diffèrent par quelque chose de plus que le simple « e » caduc : Dans blanchaille, blanchâtre, blanchet, blancheur, blanchiment, blan chir, blanchissage, blanchisserie, blanchisseur, blanchoyer, on retrouve blanche, mieux que blanc; dans roussâtre, rousseau, rousselet, rousseur, roussir, roussissement, apparaît mieux rou que roux. I en est de même pour les substantifs ; dans

chattée, chattemite, chatterie : chatte se marqu plutôt que chat.

Les exceptions sont très peu nombreuses. N'al lons pas en conclure que le masculin soit tiré du féminin, mais simplement que les deux formes (féminin et masculin) d'un nom ou d'un adjec tif, ainsi que les mots de la même famille, son comme les variations d'un même thème. Ce thèm revêt une certaine forme au féminin et dans le dérivés parce que sa consonne finale s'est trou vée protégée par une voyelle: un « e » qu'on en tendait autrefois au féminin, les suffixes — âtre — eur, — ir, etc.... dans les dérivés. Au con-traire, au masculin, ce malheureux thème s'es usé contre les autres mots de la phrase, selor des règles d'ailleurs bien déterminées, et a pris une forme particulière.

Les dictionnaires français devraient donc classe les adjectifs ou les substantifs, non sous le mas culin, mais sous le thème, comme en sanscrit par exemple. On trouverait donc les mots que nous venons de citer, écrits: blanch-, chatt-, et on enseignerait en grammaire à en former le féminins et les masculins.

Au premier abord, cela semble un peu con Au premier abord, cela semble un peu com-pliqué. Au contraire, sans changer en rien la langue, bien entendu, cela économise plusieurs règles artificielles que nos enfants doivent per-dre un temps précieux à mémoriser, tout en su cant inconsciemment le lait de la supériorité

Veuillez agréer, chère Mademoiselle, l'expres sion de mes sentiment respectueusement dévoués Th. DE FÉLICE.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses Hérisau et Teufen, avril 1942. Mesdames et chères Collègues Malgré les temps extraordinaires dans lesquels

nous vivons, malgré la détresse croissante, et les soucis chaque jour plus grands que nous cause le sort de l'humanité, la roue du temps tourne nescorablement et nous avertit de ne pas oublier nos obligations et nos devoirs quotidiens. Nous attirons aujourd'hui déjà votre attention sur notre Assemblée annuelle qui aura lieu à Lausanne les 3 et 4 octobre prochain, et nous vous rappelons que vos vœux et propositions doivent nous parvenir d'ici au 1er juin. Avant tout, nous demandons et ceci plus particulièrement aux Associations ro mandes, de nous exprimer leurs désirs pour l'organisation de ces journées et de nous dire quels problèmes elles aimeraient entendre traiter et discuter. Nous tenons beaucoup à pouvoir, à côté des rapports habituels - que nous nous efforerons de réduire autant que possible — mettre l'ordre du jour des problèmes d'intérêt général afin de les clarifier par un exposé suivi d'une discussion. Ceci nous permettra par la suite d'o-rienter le travail du Comité de l'Alliance.

Les difficultés croissantes de la tenue du ménage nous ont incitées à envoyer une pétition aux Départements militaire et de l'Economie de guerre, leur demandant que les avertissements transmis par la presse, la radio et les conférences et commentant les ordonnances fédérales de rationnement et d'adaptation aux circonstances, ne

soient pas seulement adressées aux femmes, mais Hôtel des Familles

GENÈVE "Christliches Hospiz" en face de la gare

TOUT CONFORT

2, route de Chêne - GENÈVE - Tél. 4.26.79 La Maison de la Laine et de tous les tricotages

CHAMPAGNES

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

CRISTIN

(côté Poste) Tél. 4.59.91 Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

1, rue du Vieux-Collège- Genève

E. GD.

pour la jeunesse La Vuachère LAUSANNE Drêts de livres dans toute la Suisse. Renseignements gratuits

Bibliothèque

Féministe jurassienne à d'autres lectrices. Je ne sais s'il en est parmi vous qui se souvien-nent de la correspondance échangée, après la votation neuchâteloise, au sujet de ces fameuses « nouvelles méthodes » de propagande et d'action que bon nombre de correspondants, aussi bien adversaires que sympathisants de notre cause, nous versaires que sympathisants de notre cause, nous reprochaient de ne pas savoir employer? Notre journal avait gentiment prié les dits correspondants de nous fournir des précisions à cet égard, ce qui lui valut, du côté de ceux ainsi mis au pied du mur, ou bien un silence hermétique! ou bien la suggestion de moyens employés depuis que notre mouvement existe! Voici, à ce propos, tra couvert de Civiliant de la suggestion de moyens employés de propos, a consequent de Civiliant de la suggestion de moyens employés de consequent de Civiliant de la suggestion de moyens employées des consequents de consequen que coupure de Curieux qui me tombe sous les yeux, et dont l'auteur, qui signe Philinte, faisant état d'une réunion politique pour le début de laquelle des femmes avaient organisé une choucroute nous assure qu'agir de la sorte ne pourrait que nous gagner les sympathies des électeurs. Alors quoi ? toujours la même idée que nous sommes bonnes avant tout à flatter les préférences gas-tronomiques de nos seigneurs et maîtres! et que, puisque c'est par l'estomac qu'il faut les prendre. paisque cess par tessona qui pain tes prentre, point n'est besoin pour nous d'en savoir davan-tage que faire bouillir le pot... Il y a bientôt trois siècles que le bonhomme Chrysale parlait de la sorte : en fait de nouveauté... comme en fait de féminisme d'ailleurs ! — l'on pourrait trouver

Petit Courrier de nos Lectrices Emilienne à plusieurs. — Pai suivi avec intérêt les réactions diverses suscitées par la question d'une lectrice « courageuse » sur Popportunité, en ces temps d'économies alimentaires, de nourrir des chiens et des chats. Certaines de ces réactions ont même, paraît-il, été si violentes que la rédaction a dû renoncer à les publier en raisor, de la nécessité absolue d'un principe de courtoisic et de tolérance mutuelle à la base de ce Petit Couret de l'oterance mutuelle à la base de ce Petit Cour-ries. Il parât que, aux yeux de certains, tenir à la compagnie d'un chien ou d'un chat n'est qu'un manie ridicule d'égoïstes fieffés, tout justes bons à figurer dans la page de caricatures d'un jour-nal illustré, et qu'une décision de l'autorité su-prême devrait les priver de leurs compagnons de vieillesse et de solitude, ajin d'attribuer à d'au-tres leurs rations alimentaires tres leurs rations alimentaires.

Et pourtant, qui parmi nous n'a pas été ému par l'histoire navrante de ce garçonnet arrivé de France avec un convoi d'enfants, et qui n'avait pas pu se séparer d'un couple de volatiles, seules affections qui lui soient restées après la mort de sa mère et la disparition de son père?... Je me demande s'il en est autrement pour bien des aemanae s'il en est autrement pour bien des femmes âgées, isolées, négligées souvent par leurs plus proches, et pour qui le ronronnement de leur minette, ou le petit coup de langue tiède de leur chien est le seul témoignage d'une pré-sence, d'une affection, qui éclaire leurs journées? de nous, se rendant compte de cette tristesse de leur vie, aurait le cœur de les empêcher de partager leur ration alimentaire avec ces seuls

aussi aux hommes. Leur devoir de se conformer aux dites ordonnances doit leur être démontré aux unes oftomantes de la contract dellomantes de la contract de l serait donné suite à notre requête.

Plusieurs Comités cantonaux chargés de la dis-tribution du fonds de secours du 1er août 1939. nous ont priées de faire des démarches afin que. dans un temps pas trop éloigné, le produit d'une nouvelle collecte soit réservé à l'Aide aux Mères. Les trois grandes associations (Ligue des Femmes catholiques, Sociétés d'utilité publique des, femmes suisses et Alliance nationale de Sociétés féminines suisses) qui avaient pris l'initiative de 1939 ont de nouveau adressé une requête au Co-mité de la Fête nationale pour obtenir le béné-fice d'une prochaine collecte. Nous avons appuyé oralement cette demande à l'occasion de l'Assemblée générale du Comité de la Fête nationale

Comme précédemment, nous attirons votre at-tention sur le fait que les difficultés croissantes du ravitaillement rendent indispensable une colla-boration aussi étroite que possible de toutes les institutions d'assistance officielle et privée. Nous vous prions donc de veiller à ce que les femmes soient représentées dans toutes les Commissions d'économie de guerre, locales et cantonales. Un dans ce sens a été envoyé ces jours-ci par l'Office fédéral d'Economie de guerre aux offices cantonaux qui dépendent de lu

Vous vous souvenez sans doute que, lors de la réorganisation de la Banque Populaire, et sur notre proposition, des femmes ont été élues dans le Conseil d'administration et dans diverses Commissions locales. Notre représentante au Conseil d'administration, s'étant retirée pour des raisons d'âge et de santé, n'a pas été remplacée par une femme, et cela malgré nos suggestions. Nous apprenons que dans les Commissions locales égale-ment, il arrive que des femmes démissionnent. Nous vous prions de veiller à ce que, dans la mesure du possible, les places devenues libres soient à nouveau occupées par des femmes. Il serait regrettable que le succès de nos efforts antérieurs soit perdu.

Nous vous rendons aussi attentives au fait que les conditions juridiques d'après lesquelles se pratique la vente à tempérament, qui de nos jours plus que jamais a engendré des situations catastrophi-ques, sont à l'étude dans les milieux officiels et privés. Des renseignements sur cette question sont donnés dans la brochure en allemend de H.

Intes-le avecdes fleurs

HIRT

Fredenhagen publiée par la Société Coopérative Suisse de Consommation et qui se vend 1 fr. l'exemplaire. Un travail en français sur le même sujet a été préparé par Valy de Goumois, dont

un résumé a paru dans le Mouvement Féministe, numéros 612 et 613.

Le Service de conférences des femmes susisses qui, comme précédemment, se met à la disposition des organisations féminines pour des conférences ou des séries de causeries, des soirées pour les mères les isures élites de la conférences ou des séries de causeries, des soirées pour les mères les isures élites de la conférences. ou des series de causeries, des soirees pour les mères, les jeunes filles, etc., et qui procure des conférencières sur des sujets d'actualité nationale, éducative, sociale et économique, a changé de secrétariat: depuis le 1er avril, Mile H. Zahner, In Gassen 7, Zurich (Tél. 5.14.57) a succédé à Mile Gutzwiller comme secrétaire du Service.

Nous attendrons avec intérêt d'ici au 1er juin vos verus et yos suggestions pour notre Assem-

vos vœux et vos suggestions pour notre Assem-blée générale et vous disons nos messages très

Pour l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses -Clara Nef. Alice RECHSTEINER-BRUNNER

Carnet de la Quinzaine

Samedi 18 avril:

Genève: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 45: Une
heure de musique avec le gracieux concours,
de Mme Amiguet-Bauty et de son quatuor à cordes.

Lundi 20 avril:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin,
22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Vime séance du
Groupe d'études des problèmes d'après-guerre: Adoption de quelques conclusions d'ordre politique et économique. — Libre discussion. — Séance ouverte aux membres de l'Association et à leurs amis.

Mercredi 22 avril:

LAISANNE: Cartel des Associations féminines vaudoises et lausannoises, Cercle de jeunes filles, 6, rue de Bourg, 14 h. 30: Rencontre de déléguées pour la préparation de l'Assemblée de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Vondredi 24 avril:

LAUSANNE: Section lausannoise de l'Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 12, Etraz, 20 h. 30: Assemblée annuelle ouverte au public. — A propos d'enfants difficiles, causerie par M. le Dr. Lucien Bovet, sous-directeur de l'Asile de Cery.

Economies!!

teindre et nettoyer chez

Fraisse & C

TEINTURERIE - GENÈVE 53, rue de St-Jean - 9, Quai des Bergues 7, rue de Rive - 2, Rue Micheli-du-Crest

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE



POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES EN CAS DE DÉCÈS